

COMMUNE : BAVANS (25550)

N° 10/2009

Nos réf. : CR/JD/MCD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 28/01/2009	L'an deux mil neuf le six février à 18 heures
DATE D'AFFICHAGE : 06/02/2009	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 26</i>	Etaient présents : RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUOD Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, JEANNINGROS Samuel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, MARC Annie, PAGNOT Pascal
OBJET : <i>Révisions loyers Rue de l'Etoile Bibliothèque</i>	Formant la majorité des membres en exercice. Excusés : GROSJEAN Laurence, a donné procuration à PARRAIN Carole, GRILLOT Fabienne, a donné procuration à ZEFEL Frédéric, DEMANGEON Michel, a donné procuration à PAGNOT Pascal, MIELLE Claudine, a donné procuration à MOUHOT Marcel. Absente : GARCIA Yamina Mr MANIAS Marcel est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire, vu le rapport de la Commission « Urbanisme – Environnement – Patrimoine » stipulant que trois appartements communaux sont proposés à la location : deux rue de l'Etoile et un à côté de la Bibliothèque, depuis de nombreux mois ; les tarifs appliqués étant élevés, la Commission propose de diminuer le prix de location.

- logement Rue de l'Etoile de 633,88 € / mois à 550 € / mois
- logement Rue de l'Etoile de 727,87 € / mois à 600 € / mois
- logement à côté de la Bibliothèque de 574,86 € / mois à 520 € / mois

L'exposé de Madame le Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette révision de loyers et autorise Madame le Maire à signer les futurs baux de location aux nouveaux tarifs.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 19/02/09

Publiée le 19/02/09



DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

Radreau

